

Diplôme des Métiers d'Art Textiles et Céramiques **Option : « ARTS TEXTILES » Spécialité : « BRODERIE »**

- Diplôme national, niveau III (BAC + 2), chaque année validée apporte un crédit de 60 ECTS (European Credit Transfert System).
- Le D.M.A s'adresse aux bacheliers souhaitant se diriger vers les **Métiers d'Art** et de l'**Artisanat d'Art**.
 - Il vise à promouvoir l'innovation, à conserver et transmettre les techniques traditionnelles, sans exclure les technologies modernes.
 - **Niveau d'admission en D.M.A :**
 1. Brevet des Métiers d'Art de la Broderie.
 2. Baccalauréat Technologique STI Arts Appliqués.
 3. Diplôme niveau IV + une année de Mise A Niveau Arts Appliqués (MANAA).
 - **Inscriptions :**
 - . **Pré-inscription** sur le site internet: www.admission-postbac.fr
 - . **Admissibilité sur dossier**, celui-ci doit contenir :
 1. Une sélection de travaux personnels reproduits sur format A4, démontrant des aptitudes et un intérêt pour la formation demandée et les techniques de réalisation (20 planches maximum).
 2. Une lettre de motivation manuscrite.
 3. Un C.V. avec photographie récente.
 4. Enveloppe pré-timbrée pour le renvoi du dossier
 - **Recrutement :**
 - . **Après entretien**
capacité d'accueil : **12 places**.
 - **Capacités attendues pour un métier atypique :**
 - . Forte motivation pour s'adapter à des situations courantes : exigence de mobilité, de flexibilité ...
 - . Autonomie et capacité à prendre des initiatives judicieuses dans un cadre pluridisciplinaire où la curiosité est la clé de la réussite.
 - . Résistance à la fatigue physique et nerveuse.
 - . Sens des rapports humains.
 - **Organisation de la formation :** Lien vers le site du lycée : <http://www.lyc-jamain.ac-poitiers.fr>
 - **Poursuite d'études :**
 - Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués.
 - Licence professionnelle
 - **Débouchés :**
 - **Concepteur-Réalisateur** au titre de :
 - ✓ Artisan-Créateur.
 - ✓ Compositeur en Broderie.
 - ✓ Animateur Praticien.